

Fiche territoriale synthétique RA 2020 « CC des Terres du Val de Loire »



DRAAF

18 mai 2022

1. Situation géographique
 - 1.1. Positionnement du territoire
 - 1.2. Communes du territoire
 2. Chiffres clés
 - 2.1. Le recensement agricole en bref
 - 2.2. Nombre d'exploitations et SAU moyenne
 3. Structure des exploitations
 - 3.1. Dimension économique
 - 3.2. Statut juridique
 - 3.3. Orientation technico-économique (OTEX)
 4. Main d'œuvre et devenir des exploitations
 - 4.1. Main d'œuvre des exploitations
 - 4.2. Âge des chefs d'exploitations
 - 4.3. Devenir des exploitations
 5. Surfaces agricoles
 - 5.1. Surfaces cultivées
 - 5.2. Répartition des cultures principales
 6. Cheptels
 - 6.1. Effectifs par catégorie de cheptels
 - 6.2. Répartition des cheptels par catégorie
 - 6.3. Répartition des cheptels en UGB
 7. Démarche de valorisation
 - 7.1. Signes de qualité, diversification et circuits courts
 - 7.2. Nombre d'exploitations engagées dans une démarche de valorisation
 - 7.3. Part des exploitations engagées dans une démarche de valorisation
- Annexes
- Présentation des sources et indicateurs associés
 - Liste des communes

1. Situation géographique

1.1. Positionnement du territoire

CC des Terres du Val de Loire



source : d'après IGN - ADMIN EXPRESS 2022

1.2. Communes du territoire



source : d'après IGN - ADMIN EXPRESS 2022

Liste des 4 communes en annexe.

2. Chiffres clés

2.1. Le recensement agricole en bref

Chiffres clés

CC des Terres du Val de Loire

	2010	2020	évolution
nombre total d'exploitations	153	146	-4,6 %
SAU totale (ha)	16 844	17 647	4,8 %
SAU moyenne (ha)	110,1	120,9	9,8 %
PBS totale (k€)	24 850	27 236	9,6 %
total UGB	1 294	1 676	29,5 %
travail total (ETP)	186,4	190,3	2,1 %
nombre de chefs d'exploitation ¹	170	165	-3 %
└ dont femmes	18 %	16 %	-1 point
âge moyen des chefs d'exploitation ¹	53	51	-2 ans

¹ chefs d'exploitations, coexploitants

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes

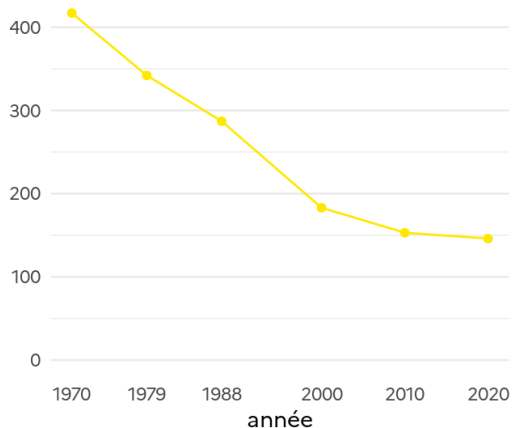
s : secret statistique

- : pas de données

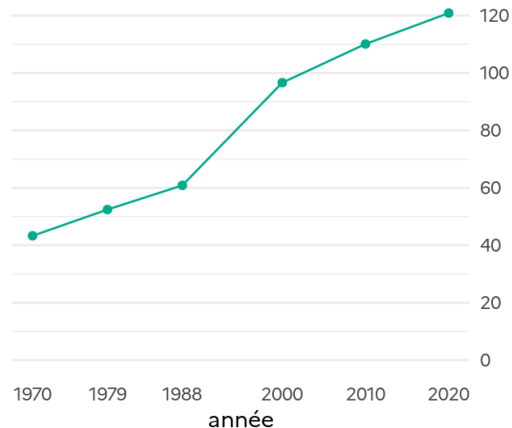
2.2. Nombre d'exploitations et SAU moyenne

Évolution du nombre d'exploitations et de la SAU moyenne
CC des Terres du Val de Loire

nombre
d'exploitations



SAU moyenne
en ha



source : Agreste – recensements agricoles 1970-2020

3. Structure des exploitations

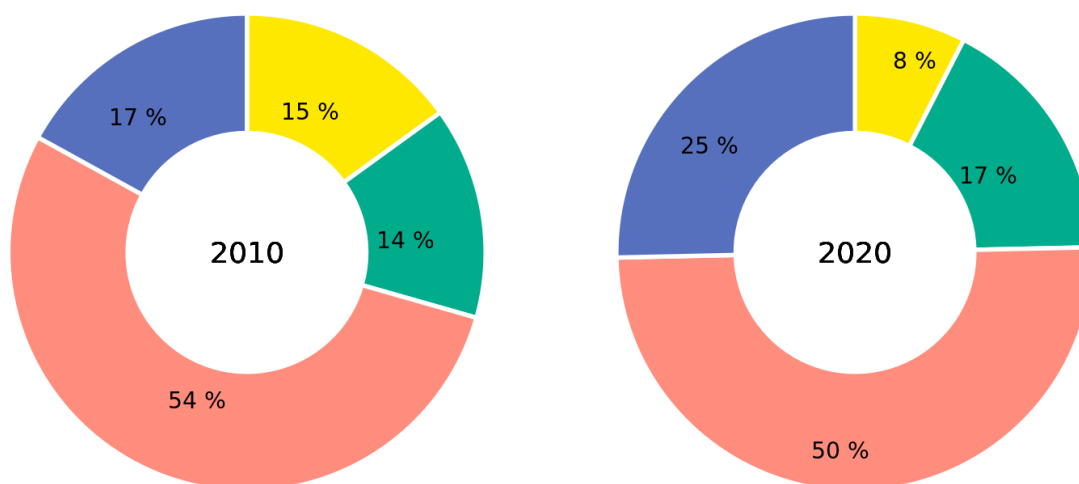
3.1. Dimension économique

Dimension économique
CC des Terres du Val de Loire

	exploitations		SAU (ha)		UGB		ETP		PBS (k€)
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
total exploitations	153	146	16 844	17 647	1 294	1 676	186	190	27 236
microexploitations	23	11	183	95	s	s	5	2	81
petites	22	25	1 399	1 488	s	s	19	17	1 738
moyennes	82	73	11 254	9 649	197	585	110	113	12 713
grandes	26	37	4 008	6 415	1 069	1 005	52	58	12 704

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
 champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
 s : secret statistique
 - : pas de données

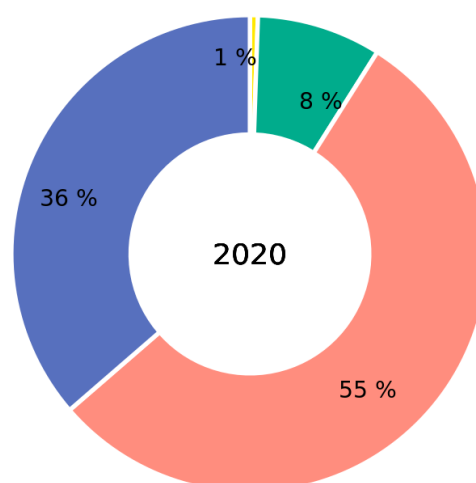
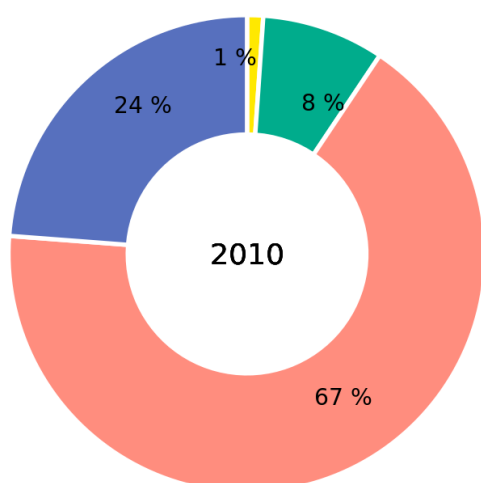
Nombre d'exploitations
CC des Terres du Val de Loire



dimension économique microexploitations petites moyennes grandes

source : Agreste – recensements agricoles 2010-2020

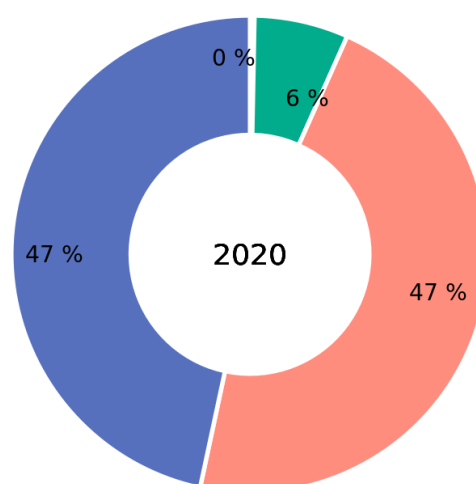
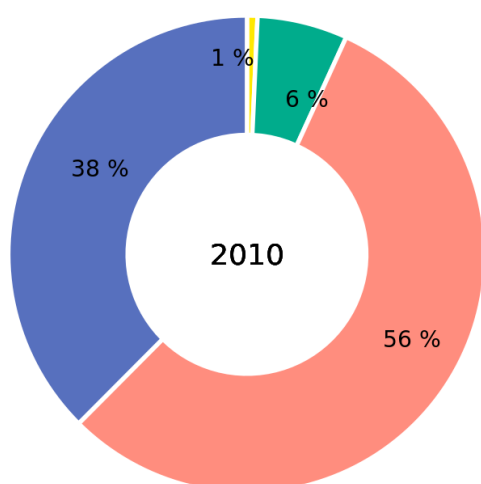
SAU
CC des Terres du Val de Loire



dimension économique ■ microexploitations ■ petites ■ moyennes ■ grandes

source : Agreste - recensements agricoles 2010-2020

PBS
CC des Terres du Val de Loire



dimension économique ■ microexploitations ■ petites ■ moyennes ■ grandes

source : Agreste - recensements agricoles 2010-2020

3.2. Statut juridique

Statut juridique CC des Terres du Val de Loire

	exploitations		SAU (ha)		UGB		ETP		PBS (k€)
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
total exploitations	153	146	16 844	17 647	1 294	1 676	186	190	27 236

source : Agreste - recensements agricoles 2010 et 2020
 champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
 s : secret statistique
 - : pas de données

	exploitations		SAU (ha)		UGB		ETP		PBS (k€)
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
exploitations individuelles	81	58	7 379	6 319	113	s	82	85	8 950
GAEC	5	s	993	s	s	s	12	s	s
EARL	55	56	7 087	7 396	671	476	74	67	11 146
autres statuts	12	s	1 386	3 770	s	1 162	18	s	6 963

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
s : secret statistique
- : pas de données

3.3. Orientation technico-économique (OTEX)

Orientation technico-économique CC des Terres du Val de Loire

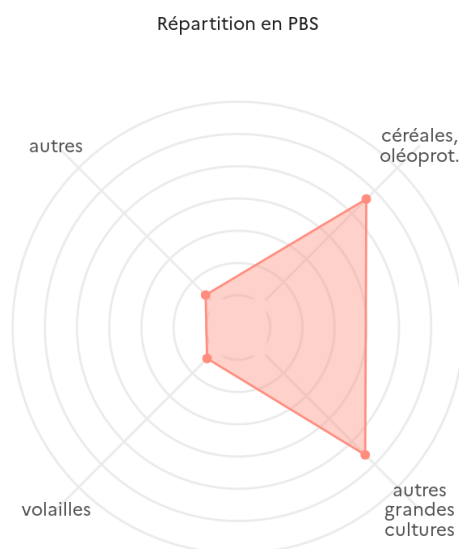
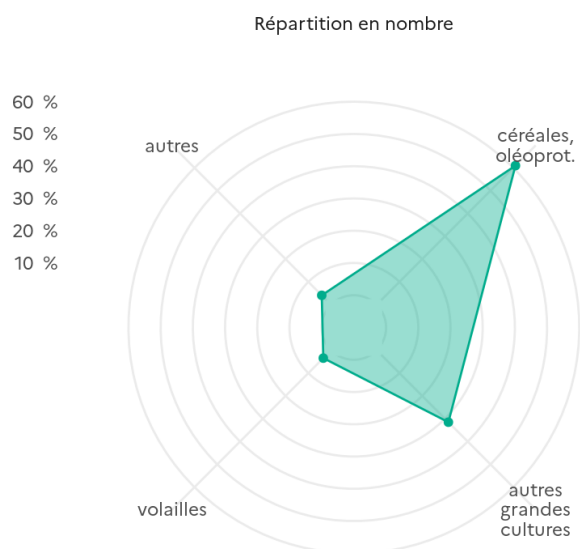
	exploitations		SAU (ha)		UGB		ETP		PBS (k€)
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
total exploitations <i>dont</i>	153	146	16 844	17 647	1 294	1 676	186	190	27 236
céréales et/ou oléoprotéagineux	108	89	11 381	11 309	72	35	110	87	12 616
autres grandes cultures	35	46	4 931	6 238	s	s	59	93	12 488
fruits ou autres cultures permanentes	-	s	-	s	-	s	-	s	s
légumes ou champignons	-	-	-	-	-	-	-	-	-
fleurs et/ou horticulture diverse	-	s	-	s	-	s	-	s	s
viticulture	-	-	-	-	-	-	-	-	-

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
s : secret statistique
- : pas de données

	exploitations		SAU (ha)		UGB		ETP		PBS (k€)
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
	bovins lait	-	-	-	-	-	-	-	-
bovins viande	-	-	-	-	-	-	-	-	-
bovins mixtes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
équidés et/ou autres herbivores	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ovins ou caprins	-	s	-	s	-	s	-	s	s
porcins	s	s	s	s	s	s	s	s	s
combinaisons de granivores (porcins, volailles)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
volailles	s	5	s	0	s	793	s	4	977
polyculture et/ou polyélevage	5	s	451	s	240	s	8	s	s
non classées	-	-	-	-	-	-	-	-	-

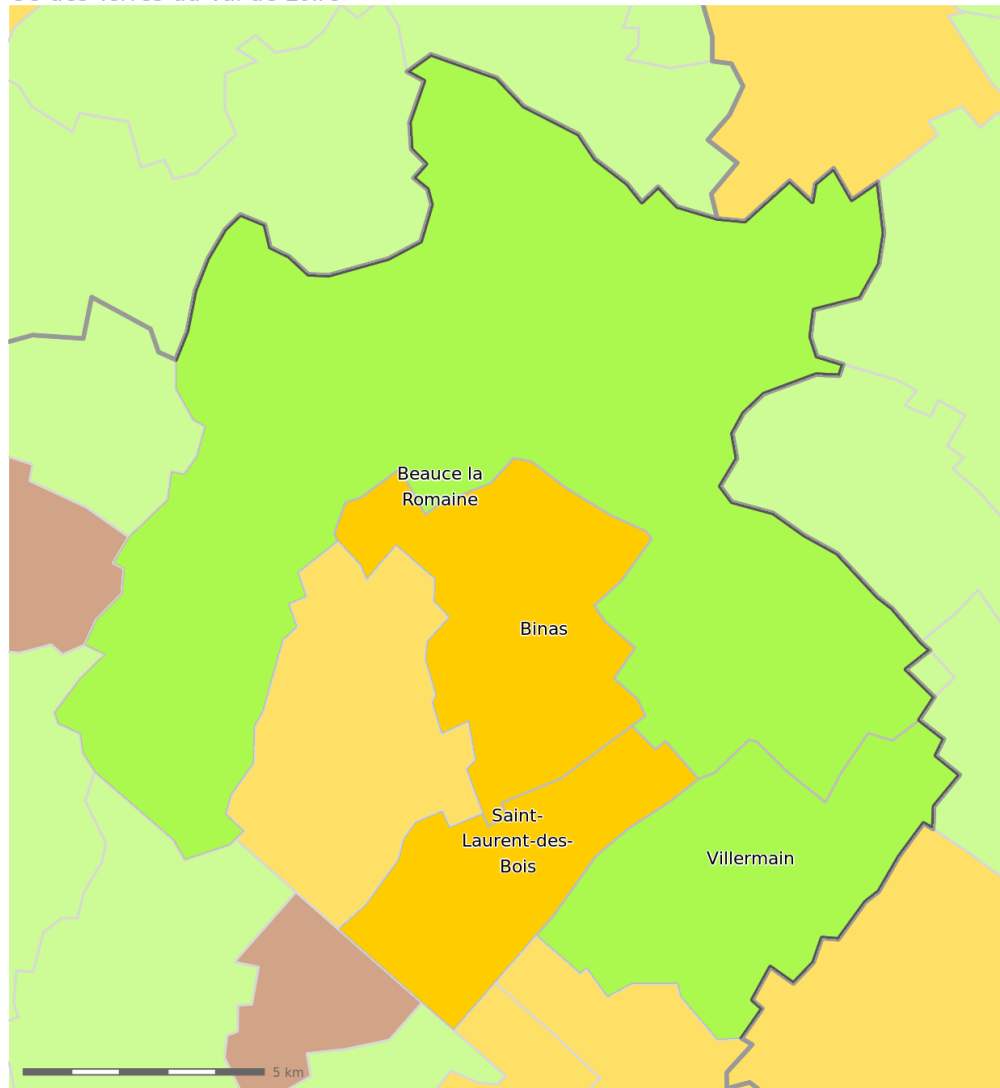
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
s : secret statistique
- : pas de données

Orientation technico-économique CC des Terres du Val de Loire



Orientation technico-économique

CC des Terres du Val de Loire



OTEX communale		
■ céréales et/ou oléoprotéagineux	■ bovins lait	■ combinaisons de granivores (porcins, volailles)
■ autres grandes cultures	■ bovins viande	■ volailles
■ fruits ou autres cultures permanentes	■ bovins mixtes	■ polyculture et/ou polyélevage
■ légumes ou champignons	■ équidés et/ou autres herbivores	■ non classées
■ fleurs et/ou horticulture diverse	■ ovins ou caprins	■ sans exploitation
■ viticulture	■ porcins	

source : Agreste - recensement agricole 2020
fond carto. : d'après IGN - ADMIN EXPRESS 2022

4. Main d'œuvre et devenir des exploitations

4.1. Main d'œuvre des exploitations

Main d'œuvre des exploitations CC des Terres du Val de Loire

	nombre d'actifs			volume de travail (ETP)		
	2010	2020	évolution	2010	2020	évolution
main d'œuvre totale¹	582	450	-23 %	186	190	2 %
chefs d'exploitations, coexploitants	170	165	-3 %	125	121	-3 %
└ dont coexploitants familiaux	17	15	-12 %	8	8	-2 %
main d'œuvre familiale ²	95	14	-85 %	18	10	-45 %
salariés permanents ³	39	32	-18 %	28	22	-23 %
sous-total main d'œuvre permanente	304	211	-31 %	171	152	-11 %
saisonniers et salariés occasionnels	278	239	-14 %	15	38	148 %

¹ hors prestations de services : ETA, CUMA, autres prestations

² membres de la famille travaillant de manière permanente (au moins 8 mois sur l'année à temps partiel ou à temps complet) hors coexploitants ou associés actifs familiaux

³ hors famille

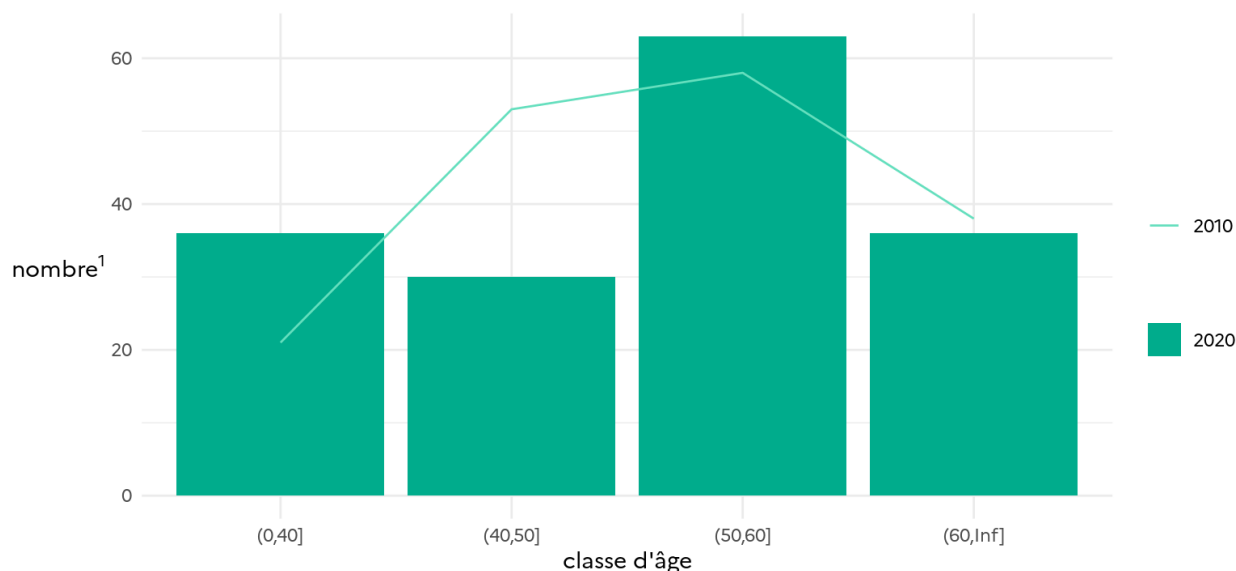
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes

s : secret statistique

- : pas de données

4.2. Âge des chefs d'exploitations

Âge des chefs d'exploitations CC des Terres du Val de Loire



¹ chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

4.3. Devenir des exploitations

Devenir de l'exploitation dans les trois prochaines années dans le cas où le chef d'exploitation, ou le plus âgé des exploitants, a plus de 60 ans.

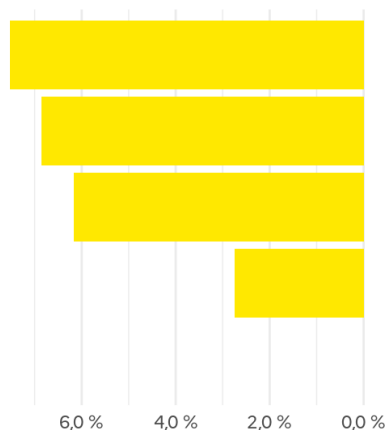
Devenir des exploitations dont le chef ou le plus âgé des exploitants a plus de 60 ans CC des Terres du Val de Loire

	exploitations		SAU (ha)	
	2020	part	2020	part
nombre d'exploitations non concernées	112	77 %	13 923	79 %
total d'exploitations concernées	34	23 %	3 724	21 %
dont :	-	-	-	-
pas de départ du chef ou coexploitant envisagé dans l'immédiat	11	8 %	1 150	7 %
reprise par un coexploitant, un membre de la famille ou un tiers	10	7 %	948	5 %
ne sait pas	9	6 %	1 291	7 %
disparition au profit de l'agrandissement d'une ou plusieurs autres exploitations	4	3 %	335	2 %
disparition des terres au profit d'un usage non agricole	0	0 %	0	0 %

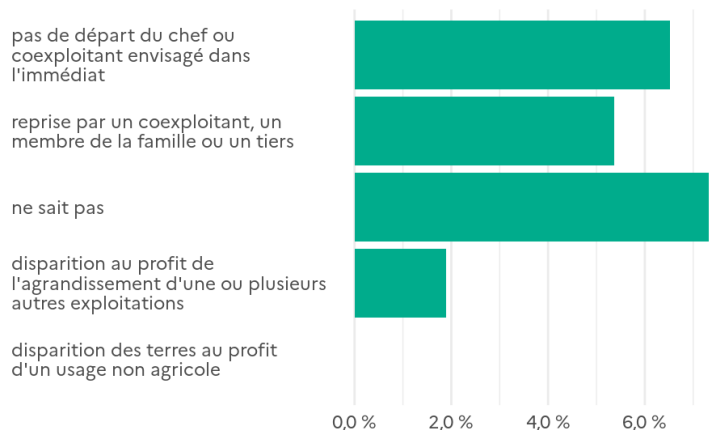
source : Agreste – recensement agricole 2020
 champ : sièges dans le territoire
 s : secret statistique
 - : pas de données

Devenir des exploitations CC des Terres du Val de Loire

exploitations



SAU



source : Agreste – recensement agricole 2020
 exploitations dont le chef ou le plus âgé des exploitants a plus de 60 ans

5. Surfaces agricoles

5.1. Surfaces cultivées

Surfaces cultivées

CC des Terres du Val de Loire

	exploitations en ayant		surfaces (ha)		dont surface en AB en 2020			surface irriguée (ha)	
	2010	2020	2010	2020	en		part en %	2010	2020
					ayant	ha			
total SAU	150	140	16 844	17 647	4	246	1 %	8 872	9 040
<i>dont</i>									
céréales	150	135	11 098	12 153	4	138	1 %	6 688	6 551
oléagineux	121	111	3 257	2 989	s	s	s	813	894
protéagineux et légumes secs pour leur graine	59	26	645	220	3	17	8 %	464	118
plantes à fibres et plantes industrielles diverses	26	29	500	518	s	s	s	486	518
plantes à parfum, aromatiques, médicinales	4	11	52	121	0	s	s	37	111
pommes de terre	30	41	301	472	s	s	s	293	463
légumes frais, plants de légumes, melons ou fraises	14	22	121	206	3	33	16 %	92	201
fourrages annuels ¹	s	s	s	s	0	s	s	0	s
prairies ²	10	47	31	105	4	11	10 %	0	2
fleurs et plantes ornementales	0	s	0	s	0	s	s	0	s
vignes	0	0	0	0	0	s	s	0	s

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
s : secret statistique
– : pas de données

	exploitations en ayant		surfaces (ha)		dont surface en AB en 2020			surface irriguée (ha)	
	2010	2020	2010	2020	en ayant	ha	part en %	2010	2020
cultures fruitières	0	5	0	42	0	s	s	0	42
jachères	0	116	777	617	s	s	s	–	s

¹ maïs fourrage et ensilage, plantes sarclées fourragères, légumineuses fourragères annuelles pures (hors luzerne) ou en mélange (y. c. avec des céréales)

² prairies artificielles (dont luzerne), prairies temporaires, prairies permanentes productives et peu productives, bois pâturés (uniquement en 2020)

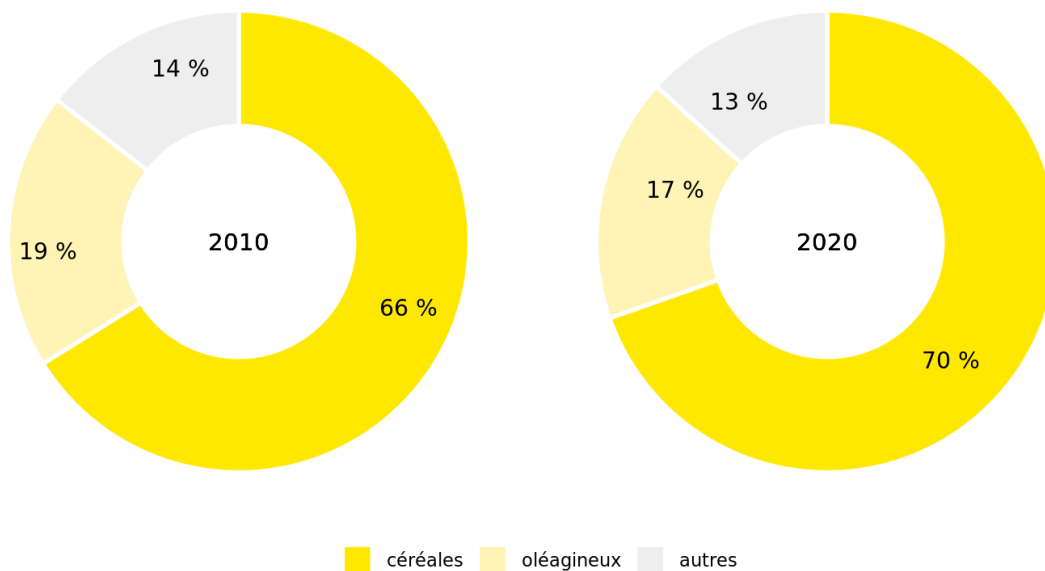
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes

s : secret statistique

– : pas de données

5.2. Répartition des cultures principales

Répartition des cultures principales
CC des Terres du Val de Loire



source : Agreste – recensement agricole 2010 et 2020

6. Cheptels

6.1. Effectifs par catégorie de cheptels

Effectifs par catégorie de cheptel
CC des Terres du Val de Loire

	exploitations en ayant		cheptel (têtes)		cheptel (UGB)		exploitations ayant un cheptel en AB
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
total ensemble du cheptel	22	15	-	-	1 294	1 676	s
total bovins	s	0	s	0	s	0	0
vaches laitières	0	0	s	0	s	0	0
vaches allaitantes	0	0	s	0	s	0	-
total ovins	s	3	s	165	s	23	0
brebis mères laitières	0	0	0	0	0	0	0
brebis mères allaitantes	s	3	s	67	s	11	0
total caprins	s	0	s	0	s	0	0
chèvres	0	0	0	0	0	0	-
total équins	4	0	17	0	16	0	0
juments selle	s	0	s	0	s	0	-
juments lourdes	0	0	0	0	0	0	-
total porcins	s	s	s	s	s	s	0
truies mères	s	s	s	s	s	s	-
total volailles	14	9	77 824	73 035	865	899	s

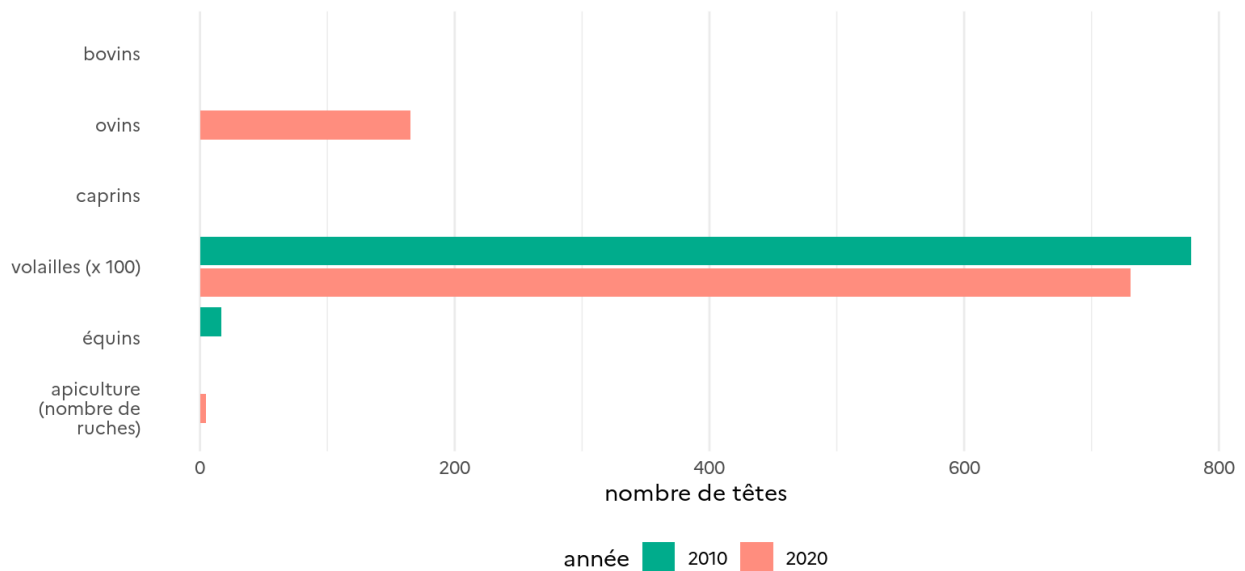
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
 champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
 s : secret statistique
 - : pas de données

	exploitations en ayant		cheptel (têtes)		cheptel (UGB)		exploitations ayant un cheptel en AB
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
	poules pondeuses d'œufs de consommation	s	s	s	s	s	s
poulets de chair et coqs	7	5	68 437	57 500	753	632	0
lapines mères	3	s	26	s	4	s	0
apiculture (nombre de ruches)	s	s	s	5	–	–	0

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
s : secret statistique
– : pas de données

6.2. Répartition des cheptels par catégorie

Répartition des cheptels par catégorie
CC des Terres du Val de Loire

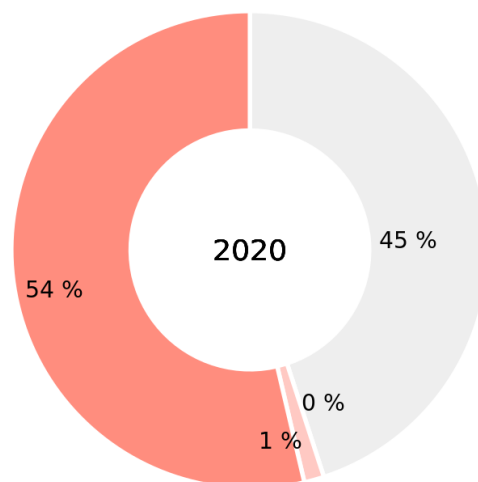
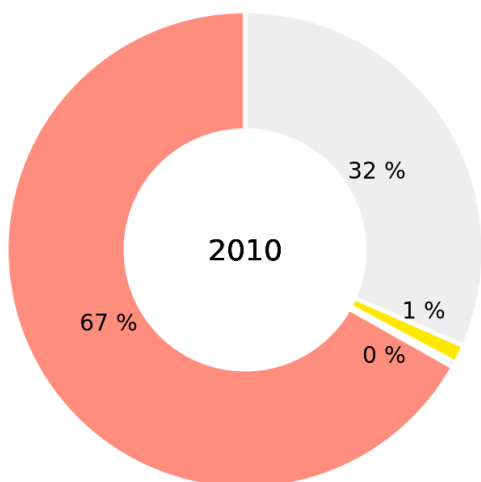


source : Agreste – recensement agricole 2010 et 2020

6.3. Répartition des cheptels en UGB

Répartition des cheptels en UGB

CC des Terres du Val de Loire



ovins équins volailles lapins autres

source : Agreste - recensements agricoles 2010 et 2020

7. Démarche de valorisation

7.1. Signes de qualité, diversification et circuits courts

Démarches de valorisation CC des Terres du Val de Loire

exploitations en ayant	2010	2020	évolution 2020/2010	part en 2020 (%)
nombre total d'exploitations	153	146	-5 %	100 %
agriculture biologique	s	4	s	3 %
autres signes officiels de qualité (yc vin et hors bio)	5	16	220 %	11 %
dont				
AOP	0	0	-	0 %
IGP	0	s	s	s
Label rouge	5	16	220 %	11 %
activités de transformation (hors vinification à la ferme)	0	4	Inf	3 %
dont				
transformation de lait	0	0	-	0 %
transformation ou découpe de viande	-	s	s	s
transformation de fruits et/ou légumes ¹	-	0	-	0 %
activités de diversification	27	39	44 %	27 %
dont				
travail à façon	18	27	50 %	18 %
tourisme - hébergement - loisirs	s	4	s	3 %
énergie renouvelable (pour la vente)	0	10	Inf	7 %
circuits courts (hors vin)	5	15	200 %	10 %
dont				
vente directe (hors vin)	4	15	275 %	10 %

¹ fleurs et plantes exclues en 2010

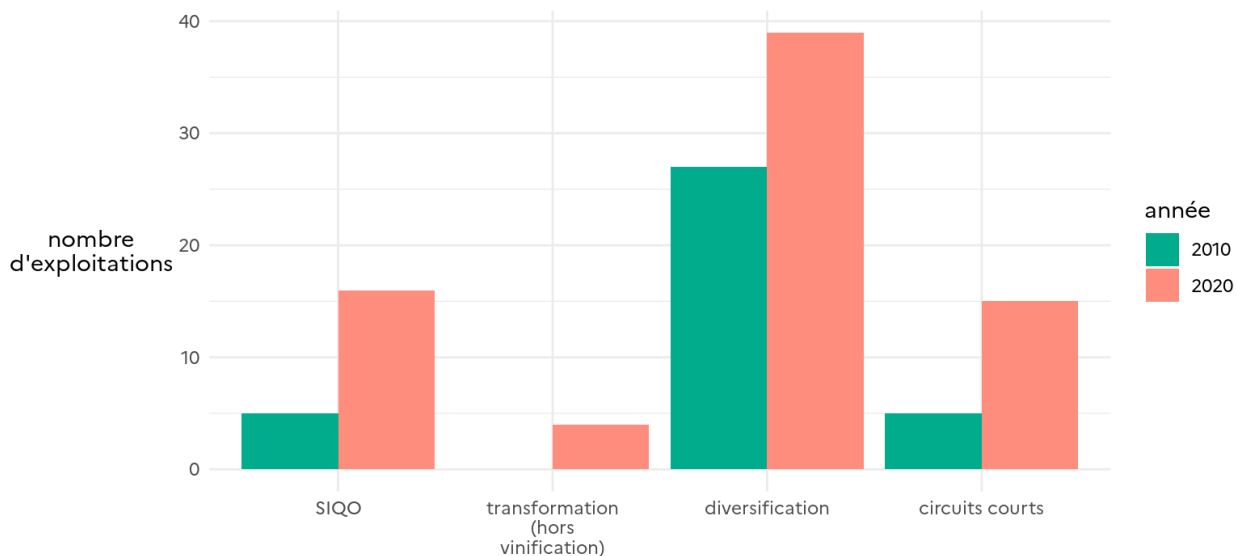
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes

s : secret statistique

- : pas de données

7.2. Nombre d'exploitations engagées dans une démarche de valorisation

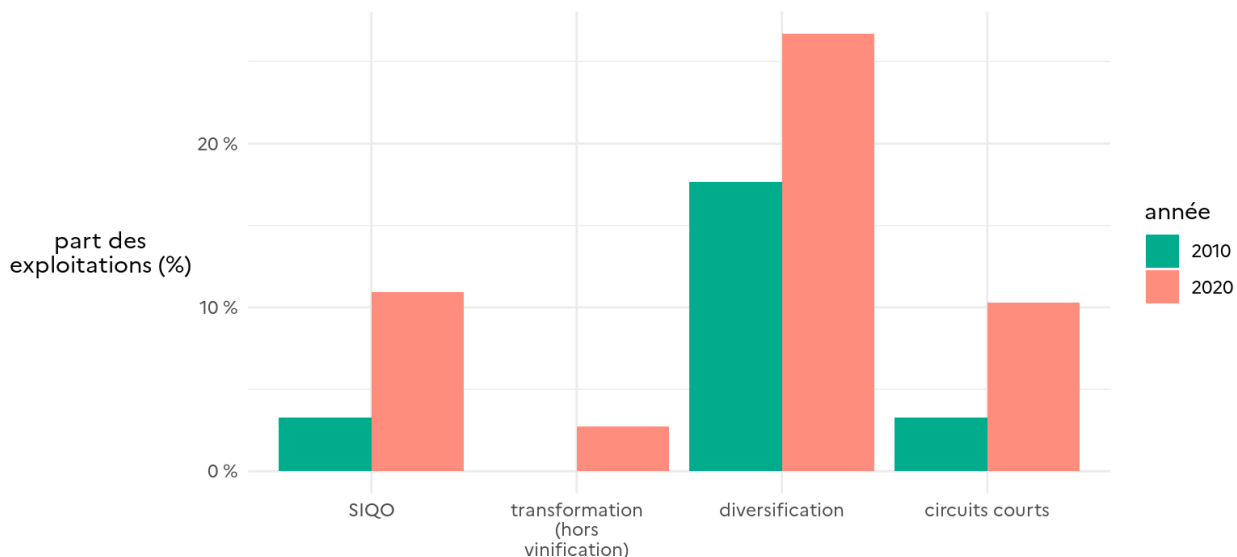
Engagement dans une démarche de valorisation
CC des Terres du Val de Loire



source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

7.3. Part des exploitations engagées dans une démarche de valorisation

Engagement dans une démarche de valorisation
CC des Terres du Val de Loire



source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

Annexes

Présentation des sources et indicateurs associés

Liste des sources mobilisées :

- Agreste – Recensement agricole 2020
- IGN – ADMIN EXPRESS
- Insee – Code officiel géographique

Agreste – Recensement agricole 2020

La source en bref

Le recensement agricole permet d'avoir une vision précise et exhaustive de l'agriculture à une échelle géographique fine et d'en analyser ses évolutions. Sont interrogées l'ensemble des exploitations agricoles, à savoir toute unité économique répondant aux critères suivants :

- avoir une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ;
- atteindre une dimension minimale, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache, 6 brebis mères...) ;
- avoir une gestion courante indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirène ou d'un identifiant de demande d'aide de la politique agricole commune (PAC) présume de l'indépendance de gestion.

Le recensement agricole de 2020 s'est déroulé d'octobre 2020 à avril 2021. Les résultats portent sur la campagne agricole 2019-2020. Il fait suite aux recensements de 1970, 1979, 1988, 2000 et 2010. C'est la plus importante opération statistique du ministère de l'agriculture, avec plus de 400 000 exploitations enquêtées en 2020.

Indications sur les indicateurs présentés

- La production brute standard (PBS), par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques : « petite » (moins de 25 000 euros de PBS), « moyenne » (entre 25 000 et 100 000 euros), « grande » (plus de 100 000 euros) voire « très grande » (plus de 250 000 euros). La contribution de chaque culture et cheptel à la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur spécialisation (ou orientation technico-économique). Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS est généré par cette production. Les coefficients utilisés dans cette publication sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2015-2019. Pour plus d'informations, voir sur Agreste le site de la statistique agricole / PBS (<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/methodon/D-PBS/methodon/>)
- Un équivalent temps plein (ETP) correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière soit 225 jours par an.
- L'unité de gros bétail (UGB) est utilisée pour comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. À chaque type d'animal est attribué un coefficient basé sur ses besoins alimentaires. L'UGB mentionnée dans cette publication est celle tous aliments (UGBTA) et compare les animaux selon leur consommation totale (herbe, fourrage et concentrés). Par exemple, une vache laitière a un coefficient de 1,45 alors qu'une poule pondeuse a un coefficient de 0,014.

IGN – ADMIN EXPRESS

La source en bref

Le produit ADMIN EXPRESS est une base de données bidimensionnelle décrivant le découpage administratif du territoire métropolitain et des départements et régions d'outre-mer. Il permet d'effectuer des croisements avec d'autres sources de données dans le but de construire des représentations thématiques du territoire. Il est actualisé en général mensuellement. L'IGN diffuse une version compatible avec le COG, utilisée ici. La géométrie des limites administratives a été simplifiée afin d'alléger le rendu.

Indications sur les indicateurs présentés

Le découpage retenu dans cette fiche est le découpage compatible avec le COG 2022. Pour plus d'informations, voir sur le site Géoservices de l'IGN (<https://geoservices.ign.fr/adminexpress>)

Insee – Code officiel géographique

La source en bref

La table de passage annuelle liste l'ensemble des communes présentes dans la dernière géographie disponible (codes géographiques et libellés) et leur correspondance dans toutes les géographies depuis 2003, au gré des fusions et scissions de commune qui ont pu se réaliser. Cette table de passage permet de gérer les données selon les millésimes et la géographie communale associée. Cela rend possible également des comparaisons de données entre différentes années.

Pour plus d'informations, voir sur le site de l'Insee (<https://www.insee.fr/fr/information/2028028>)

Liste des communes

Binas (41017), Beauce la Romaine (41173), Saint-Laurent-des-Bois (41219) et Villermain (41289)

Version du générateur : FTS_1.2.3